

Réf: Dossier 311191

Avis de constitution

SOCIETE « DIAKITE TRANSPORT PLUS »

Siège ABIDJAN ANYAMA ECHANGEUR Y4, Lot 2172,
Ilot 229

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 25 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIAKITE TRANSPORT PLUS »

Objet : Transport public de personnes et de Marchandises, mécanique général, commerce général, vente de pièces détachée, prestation de service divers.

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA ECHANGEUR Y4, Lot 2172,
Ilot 229

Dirigeant(s) M DIAKITE KASSIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04872 du 22/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28966/GTCA/RC/2024 du 22/05/2024

